

Appel à candidatures du Centre d'études de l'emploi et du travail (Conservatoire National des Arts et Métiers)

Financement de post-docs d'un an (année universitaire 2020-2021)

Le [Centre d'études de l'emploi et du travail](#) (CEET) est un programme transversal du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) visant à développer la recherche pluridisciplinaire sur le travail et l'emploi, dans une perspective académique et de réponse à la demande sociale. Le CEET s'appuie sur trois laboratoires de recherche du Cnam : le CRTD (Centre de recherches sur le travail et le développement), le LIRSA (Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action) et le LISE (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, UMR).

Le Cnam propose 5 financements de post-docs d'une durée d'un an (octobre 2020 à septembre 2021), hébergés au CEET¹.

Ces post-docs s'adressent à des chercheur.e.s ayant soutenu leur thèse il y a moins de 3 ans, notamment dans les disciplines suivantes : économie, ergonomie, sociologie, science politique. Quelle que soit la discipline de la thèse, une aptitude aux échanges pluridisciplinaires est attendue, ainsi qu'une capacité à conduire une analyse empirique sur la base de données originales (quantitatives ou qualitatives).

Les thématiques de recherche des post-docs recruté.e.s devront porter sur des questions relatives au travail et à l'emploi, et plus particulièrement sur des thèmes de recherche explorés au CEET : Économie numérique ; Transformations technologiques et pratiques organisationnelles ; Salaires, carrières salariales et inégalités ; Vie professionnelle et bien-être au travail ; Politiques de l'emploi et réformes du marché du travail ; Formation professionnelle ; Insertion, intégration sur le marché du travail et cycle de vie.

Pour toutes ces thématiques, des projets en lien avec la crise sanitaire, économique et sociale en cours sont particulièrement attendus. D'une part cette crise permet d'aborder sous des angles renouvelés des thématiques déjà présentes : par exemple le rôle des politiques publiques dans l'ajustement à la crise et les pratiques des employeurs (chômage partiel, assurance-chômage, arrêts maladie, formation, prévention des risques et santé au travail, ...), les évolutions du travail (télétravail, formes de travail, réorganisation des activités et des collectifs de travail, usage des outils numériques, rôle de l'encadrement de proximité,...). **D'autre part elle suscite des interrogations nouvelles sur l'évolution des modes de production** (relocalisation d'activités perçues comme stratégiques, réindustrialisation, développement de la dimension locale des circuits d'approvisionnement et de production, initiatives de collectifs ou de territoires, ...) davantage en prise avec les enjeux environnementaux. Dans ce contexte, **la question de l'échelon territorial de mise en œuvre des politiques de formation,** et d'ouverture de possibles pour les parcours professionnels rencontrent également un intérêt particulier au sein du Cnam.

Pour les projets quantitatifs, le CEET mettra à disposition des bases de données ou facilitera l'accès à ces bases. Des terrains d'enquête spécifiques pourront être proposés avec un accompagnement, en lien avec les centres du Cnam en région, en outre-mer et à l'international (selon les règles en vigueur liées au virus SARS-COV2). **Le CEET et le Cnam attendent des post-docs recrutés une participation régulière aux activités de recherche, séminaires et publications.**

Le dossier de candidature comprendra un CV, le rapport de soutenance de la thèse s'il est disponible, et un projet de deux pages maximum s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires présentées. Il devra être adressé au plus tard le 7 juin 2020 à minuit aux adresses suivantes : christine.leprin@lecnam.net et christine.erhel@lecnam.net. Suite à examen des candidatures par un comité de sélection pluridisciplinaire, **les candidat.e.s présélectionné.e.s seront invité.e.s à une audition au Cnam à Paris début juillet 2020. La sélection des candidat.e.s sera ensuite faite par le comité de sélection avant le 14 juillet 2020.**

¹ Localisé à Noisy-le-Grand, RER A Noisy-Champs.